

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE CGT, CFDT, CGT-FO, SUD, CGC, CFTC

21 octobre 2008 : journée historique pour la statistique publique

Une journée de grève « active »

Des taux de grève exceptionnellement hauts...

La journée d'actions du 21 octobre est historique. A l'Insee, les premiers chiffres officiels se montent à 47% de grévistes, taux calculé par rapport à un nombre théorique d'agents comprenant les agents en congés, en maladie, etc. Le taux réel est donc bien supérieur et se situe plutôt aux alentours de 55%.

Certains établissements, dont la DG totalisent un taux de plus de 66% de grévistes.

Rappelons que ce taux de grève est exceptionnellement élevé : 23 % au maximum des grévistes de 2003 lors du mouvement contre la réforme des retraites ; 20% au plus fort des grèves pour le pouvoir d'achat en 2005. Nous nous approchons des meilleurs scores des directions de notre ministère lors de leurs mouvements les plus suivis.

Dans les Services Statistiques Ministériels, également, les taux de grève sont importants : 68% à la Dares, 60% à la Drees, deux sur trois sur le site parisien de la Défense pour le ministère de l'écologie et du développement durable (il est souvent plus compliqué d'établir un taux, compte tenu de l'imbrication des SSM avec le reste de l'administration centre).

...et des actions auxquelles les agents ont participé massivement

Des rassemblements ou des manifestations ont eu lieu dans quasiment toutes les régions, les médias régionaux en ont largement rendu compte. Mais cette journée a également permis des contacts avec des élus, des conseils régionaux, mairies, etc.

La manifestation parisienne a rassemblé plus de 1 200 agents sur un parcours amenant à Matignon. Une délégation a été reçue par un conseiller du 1^{er} ministre : celui-ci a maintenu la décision de délocalisation, mais le fait d'être reçus montre déjà une certaine reconnaissance du degré de mobilisation.

Une légitimation pour la suite de la mobilisation

Cette mobilisation n'a pas permis un retrait du projet. Nous devons maintenant nous préparer à continuer nos actions et à les intensifier. **La mobilisation exceptionnelle constitue une légitimation de toutes les initiatives que le personnel va collectivement prendre.**

- Des assemblées générales du personnel se réuniront régulièrement, et décideront des actions à mener ;
- Ces actions doivent gêner le fonctionnement de l'Insee et de ses travaux ;
- Des efforts d'explications sur le contenu de nos travaux et des conséquences précises que pourraient engendrer la délocalisation doivent être menés, afin de mieux médiatiser la possible destruction du système statistique public et nous attirer plus de soutiens.

Le calendrier à venir est fourni :

- ▶ 28 octobre : au Sénat, question d'une sénatrice sur la statistique publique avec réponse de la ministre ;
- ▶ 5 novembre : délégation reçue par le maire de Metz ;
- ▶ 12 novembre : audition des syndicats par la mission Cotis-Duport, pour laquelle un rassemblement du personnel sera organisé ;
- ▶ 13 novembre : réunion suite aux assises nationales du 14 octobre, de la coordination de tous les établissements de la statistique publique (Insee, SSM, parisiens et régionaux) ;
- ▶ le 18 novembre : journée nationale d'actions dont les modalités sont encore à définir.

Pour le retrait du projet de délocalisation !

Paris, le 23 octobre 2008